

SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS

1. Bourg

Données relatives à la présente planche
NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLUi

- Zonage
- UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte
 - UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin
 - UP - Zone urbaine à vocation d'équipements collectifs
 - 1AUB(a,m,v) - Zone à urbaniser future à vocation mixte
 - A - Zone agricole protégée
 - Ac(a,m,v) - Zone constructible pour l'activité agricole
 - Ap - Zone agricole constructible pour les équipements
 - N - Zone naturelle protégée

- Prescriptions graphiques
- Périmètre d'Orientation d'aménagement et de programmation
 - Haie
 - Espace boisé classé
 - Autre élément de paysage (bosquet, haie, jardin, etc.)

Éléments patrimoniaux et paysagers remarquables à protéger

- Élément de paysage ou de patrimoine

N°	Élément du patrimoine protégé
347 - 02	Château fort de Marchesus
347 - 03	Asile

